

Réunion 2016-32

**Comité consultatif régional en
matière d'urbanisme (CCRU)
Réunion régulière
Procès-verbal**

17 mai 2016

**Salle de conférence de la Commission
Complexe Madisco, Petit-Rocher**

1. Ouverture de la réunion

La réunion fut appelée à l'ordre par le président,
Patrick Mallet, à 18 h 30.

2. Appel nominal

Présents :

Elmer Roach, Nigadoo
Patrick Mallet, Petit-Rocher
Rachelle Boudreau, Village de Pointe-Verte
Elizabeth Lanteigne, Belledune
Lévis Roy, DSL
Marc Bouffard, directeur de la planification
Yvon Frenette, agent d'aménagement
Carolle Roy, secrétaire d'assemblée

Membres absents :

Alain Gauvin, Beresford
Jeannot Gionet, DSL

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Elizabeth Lanteigne
Appuyé par : Rachelle Boudreau

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les
modifications suivantes:

- Ajouté le point 7.1 – Rezonage
- Ajouté le point 7.2 – Mandat Rachelle
Boudreau

MOTION ADOPTÉE

4. Déclaration des conflits d'intérêts

Aucune

Meeting 2016-32

**Regional Planning Advisory
Committee (RPAC)
Regular meeting
Minutes**

May 17, 2016

**Board Room of the Commission
Madisco Complex, Petit-Rocher**

1. Opening of the meeting

The meeting is called to order by the
Chairperson, Patrick Mallet, at 6:30 p.m.

2. Roll call

Present:

Elmer Roach, Nigadoo
Patrick Mallet, Petit-Rocher
Rachelle Boudreau, Village de Pointe-Verte
Elizabeth Lanteigne, Belledune
Lévis Roy, LSD
Marc Bouffard, Planning Director
Yvon Frenette, Development Officer
Carolle Roy, Secretary

Members absent:

Alain Gauvin, Beresford
Jeannot Gionet, LSD

3. Adoption of the agenda

Moved by: Elizabeth Lanteigne
Seconded by: Rachelle Boudreau

THAT the agenda be approved with the following
amendments:

- Add item 7.1 – Rezoning
- Add item 7.2 – Rachelle Boudreau's
mandate

MOTION CARRIED

4. Declaration of conflicts of interest

None

5. Procès-verbal

5.1 Adoption du procès-verbal du 19 avril 2016

Proposé par : Lévis Roy
Appuyé par : Elmer Roach

QUE le procès-verbal de la réunion du 19 avril 2016 soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

5.2 Affaires découlant du procès-verbal

Aucune

6. Présentations publiques et décisions du comité

6.1 Yan Landry, 1210 route 315, Dunlop, NID 20803763, filière 22487

L'agent d'aménagement présente le rapport de l'administration *CCRU-32-6.1*. Le propriétaire désire construire un bâtiment accessoire de 24 pieds (7.3 mètres) par 36 pieds (10.97 mètres) soit d'une superficie de 864 pieds carrés (802.6 mètres carrés). Il aimerait construire le garage à 13 pieds (3.96 mètres) de la maison afin de se laisser accès à l'arrière de la propriété. En construisant à cette distance, le garage serait situé à 9 pieds (2.74 mètres) et à 5 pieds (1.52 mètre) de la limite latérale sud de sa propriété. Monsieur Landry est présent à la réunion. Il est satisfait de la présentation de sa demande.

Attendu que;

- Monsieur Landry a besoin d'un accès pour la cour arrière afin de maintenir la fosse septique.
- Il prévoit construire un agrandissement sur la maison du côté nord de la propriété. Donc, il ne pourrait pas accéder à la cour arrière à cet endroit.
- Le comité de révision du plan rural de Dunlop/Robertville propose que les

5. Minutes

5.1 Adoption of the minutes of April 19, 2016

Moved by: Lévis Roy
Seconded by: Elmer Roach

THAT the minutes from the April 19, 2016 meeting be adopted as presented.

MOTION CARRIED

5.2 Business arising from the minutes

None

6. Public presentation and committee decisions

6.1 Yan Landry, 1210 route 315, Dunlop, PID 20803763, file 22487

The Development Officer presents the administration report *CCRU-32-6.1*. The owner would like to build an accessory building of 24 feet (7.3 metres) by 36 feet (10.97 metres) with an area of 864 square feet (802.6 square metres). He would like to build at 13 feet (3.96 metres) from the house in order to keep an access to the rear yard. By building at that distance, the garage would be located at 9 feet (2.74 metres) and 5 feet (1.52 metre) from the southern property line. Mr. Landry is present. He is satisfied with the presentation of his request.

Whereas:

- Mr. Landry needs an access to the rear yard to maintain the septic field.
- He is planning to build an extension to the house on the northern side of the property; this means he could not access the property along on that side.
- The review committee for the Dunlop / Robertville Rural Plan is proposing that all

bâtiments accessoires soient construits à 3.3 pieds (1 mètre) des limites latérale et arrière de la propriété.

accessory buildings be located at 3.3 feet (1 metre) from the side and rear property lines.

Proposé par : Rachelle Boudreau
Appuyé par : Elizabeth Lanteigne

Moved by: Rachelle Boudreau
Seconded by: Elizabeth Lanteigne

QUE la demande de dérogation soit acceptée telle que présentée.

THAT the variances request be accepted as presented.

MOTION ADOPTÉE

MOTION CARRIED

6.2 Jean-Guy Godin, 595, allée 6, Beresford, NID 20242269, filière 22467

6.2 Jean-Guy Godin, 595 allée 6, Beresford, PID 20242269, file 22467

L'agent d'aménagement présente le rapport de l'administration *CCRU-32-6.2*. Monsieur Godin désire installer une roulotte de voyage pour l'été en attendant que la ville de Beresford revise son arrêté de zonage afin de permettre des véhicules récréatifs. Monsieur et Madame Godin sont présents à la réunion. Ils sont satisfaits de la présentation de leur demande.

The Development Officer presents the administration report *CCRU-32-6.2*. Mr. Godin would like to install a travel trailer for the summer while the Town of Beresford is reviewing its zoning by-law to allow travel trailers. Mr. and Mrs. Godin are present at the meeting. They are satisfied with the presentation of their request.

Attendu que;

Whereas:

- La ville va modifier son arrêté de zonage afin de permettre des véhicules récréatifs.

- The town will modify the zoning by-law to allow travel trailers.

Proposé par : Lévis Roy
Appuyé par : Elmer Roach

Moved by: Lévis Roy
Seconded by: Elmer Roach

QU'une permission provisoire du 18 mai 2016 au 18 mai 2017 soit accordée afin d'installer un véhicule récréatif à condition que;

THAT the temporary authorization from May 18, 2016 until May 18, 2017 be given to install a travel trailer with the following condition;

- Le propriétaire se conforme aux dispositions de zonage en vigueur à l'expiration de ces délais.

- The owner shall comply with the zoning provisions in effect at the expiry date.

MOTION CARRIED

MOTION ADOPTÉE

6.3 Lotissement Jocelyne Savoie, rue du Quai, Pointe-Verte, NID 20292835, filière 1004683

6.3 Jocelyne Savoie Subdivision, du Quai Street, Pointe-Verte, PID 20292835, file 1004683

L'agent d'aménagement présente le rapport de l'administration *CCRU-32-6.3*. Le propriétaire désire transférer, à titre de rue publique, une

The Development Officer presents the administration report *CCRU-32-6.3*. The owner would like to transfer a parcel of land of 2.367

parcelle de terrain de 2.367 mètres par 54.686 mètres de profondeur soit d'une superficie de 132 mètres carrés tel que démontrer sur le plan provisoire intitulé Beau Village 2016 (dossier 2015-036) à la municipalité de Pointe-Verte. Cela fait plusieurs années que la municipalité de Pointe-Verte utilise cette portion de terrain à titre de rue publique.

metres by 54.686 metres with an area of 132 square metres, as shown on the tentative subdivision plan entitled "Beau Village 2016" (file 2015-036) as a public street to the municipality of Pointe-verte. The municipality of Pointe-Verte has been using that portion of land as a public street for several years.

Proposé par : Rachelle Boudreau
Appuyé par : Elizabeth Lanteigne

Moved by: Rachelle Boudreau
Seconded by: Elizabeth Lanteigne

QUE le comité recommande l'emplacement de la rue au conseil de la municipalité de Pointe-Verte.

THAT the Committee recommends the location of the street to the council of the Municipality of Pointe-Verte.

MOTION ADOPTÉE

MOTION CARRIED

7. Affaires nouvelles

7. New Business

7.1 – Rezoning

7.1 – Rezoning

Le directeur de la planification avise les membres que le rezoning à Big River, pour la construction d'une installation de produits pétroliers en vrac et un distributeur d'essence avec carte d'accès, a été approuvé par le ministre de l'Environnement et Gouvernement locaux.

The Planning Director informs the members that the Big River rezoning request, to develop a bulk plant for the storage of petroleum product and a card lock, has be approved by the Minister of Environment and Local Government.

7.2 – Mandat Rachelle Boudreau

7.2 – Rachelle Boudreau's mandate

Madame Boudreau avise le comité qu'elle sera absente pour les réunions de juillet, septembre et octobre, en plus d'être absente pour les réunions en hiver. Puisque son mandat se termine seulement en décembre 2017, elle suggère de demander à la municipalité de Pointe-Verte de trouver un-e remplaçant-e.

Mrs. Boudreau informs the committee that she will be unavailable to attend the July, September and October meetings, as well as the winter meetings. Since her mandate is only up in December 2017, she suggests that the Village of Pointe-Verte finds a replacement.

8. Levée de l'assemblée

8. Meeting adjourned

La séance est levée à 18 h 55.

The meeting is adjourned at 6:55 p.m.

Patrick Mallet, Président/Chairman